

de sa santé gravement altérée, par les fatigues de la guerre, les soucis et le chagrin, lui ordonnaient d'ailleurs impérieusement de mener une vie sédentaire.

Le marquis de la Roche mourut en 1606, à un âge assez avancé.

Cependant malgré l'insuccès des tentatives de colonisation dont nous venons de parler, nombre d'aventuriers, séduits par les grands avantages de la traite des pelleteries, avaient établi un va et vient continu entre Tadoussac et les ports de Bretagne. Quelques-uns même s'étaient, en très peu de temps, amassé une fortune considérable. Ceci n'a rien d'étonnant si l'on considère qu'il suffisait d'une simple pacotille de verroteries, de couteaux ou de haches pour obtenir en échange les fourrures les plus riches et les plus rares qui déjà, à cette époque, commençaient à être très-recherchées et s'écoulaient rapidement, sur tous les marchés d'Europe, à des prix très-élevés.

Parmi ces commerçants de Tadoussac figurait en première ligne un certain sieur de Poutrincourt, de la ville de St. Malo. Ce sieur de Poutrincourt qui était un habile homme de mer et bien plus habile encore dans tout ce qui a rapport au commerce n'eut pas de peine à se convaincre qu'en évinçant tous ceux qui lui faisaient concurrence dans la traite des fourrures, il réaliserait d'énormes bénéfices. Mais pour obtenir ce riche monopole et l'exercer à l'exclusion de tous les autres, il fallait être bien en Cour ou tout au moins y avoir des amis puissants.

Heureusement pour ses projets, le sieur de Poutrincourt fit alors la rencontre d'un capitaine de vaisseau du nom de Chauvin, à qui il proposa ses plans en laissant miroiter à ses yeux la perspective d'une fortune colossale. Poutrincourt devait se charger de tous les frais et de tous les détails de l'expédition, Chauvin n'aurait qu'à travailler par lui-même ou par le concours de ses amis pour obtenir de la puissance royale la commission du marquis de la Roche avec les privilèges et prérogatives y attachés.

Chose étrange, et qui d'ailleurs explique suffisamment combien l'on songeait encore peu à coloniser sérieusement le Canada, Chauvin n'éprouva point de difficultés à obtenir cette commission qui lui assurait, ainsi qu'à son associé Poutrincourt, le privilège exclusif de la traite des pelleteries, et on le chargea, — lui capitaine appartenant à la religion réformée, — d'aller fonder une colonie à Tadoussac et d'y faire fleurir la religion catholique.

Sous de tels auspices, l'expédition ne pouvait réussir. Au point de vue commercial, ce fut sans doute une excellente affaire, mais sous le rapport de la colonisation, elle eut, comme toutes les autres, un déplorable dénouement.

Tandis que Chauvin et Poutrincourt, revenus en France avec une riche cargaison de pelleteries, écoulaient leurs fourrures à des prix fabuleux, seize de leurs hommes qu'ils avaient laissés à Tadoussac, dans une misérable baraque, pour y passer l'hiver et préparer la traite du printemps, demeurèrent en proie à toutes les horreurs de la faim, du froid et de la maladie.

Plusieurs succombèrent; les autres, pour fuir ce

triste fléau, allèrent se réfugier chez les Sauvages et y restèrent.

Nous ne parlerons pas des deux autres expéditions que fit successivement le capitaine Chauvin les années suivantes, — 1600 et 1601, — nous contentant de rappeler qu'il mourut dans la troisième et que ce fut le Commandeur de Chates qui hérita de sa commission.

Il serait peut-être à propos de dire ici un mot du Commandeur de Chates, mais comme ce qui a trait à ce très honorable homme — dont la mort arrivée en 1603 fut une perte sérieuse pour le Canada — se rattache tout particulièrement à la vie de Champlain que nous nous proposons d'esquisser plus tard, nous essayerons seulement de jeter un rapide coup d'œil sur les causes principales qui firent avorter ou échouer complètement ces diverses tentatives de colonisation en ce pays.

Et tout d'abord, il faut ranger, en première ligne, croyons-nous, la rigueur excessive du climat pour des gens habitués à l'atmosphère si tempérée de la France et qui arrivaient ici, pour la plupart, sans avoir rien qui pût les protéger contre l'inclémence de nos rigoureux hivers.

Dans ces contrées barbares, couvertes d'épaisses forêts, peuplées de fauves et d'hommes plus dangereux que les fauves, loin de tout secours et de toute relation avec la mère-patrie pendant six longs mois de l'année, malheur aux colons qui avaient à lutter contre la faim ou la maladie!

Il n'y a donc rien d'étonnant que la contagion et la famine qui avaient décimé successivement les équipages de Cartier et tous ceux qui vinrent après lui durent contribuer beaucoup à ralentir l'ardeur des esprits même les plus entreprenants et à détourner la plupart des colons d'aller s'exposer à de pareils dangers, dans des contrées aussi lointaines.

La Cour ensuite se montrait le plus souvent indifférente et la pénurie du trésor ne lui permettait que d'envoyer des secours insignifiants à des gens qui manquant de tout ne pouvaient rien se procurer chez les indigènes naturellement portés à la malveillance.

De plus, chose presque impossible à croire, les colons étaient obligés de se nourrir et de s'entretenir à leurs propres frais pendant les deux premières années, alors même que l'Etat aurait dû se charger plus spécialement de leur entretien s'il eût eu à cœur de fonder réellement une colonie. Mais on n'est guère tenté de le croire en voyant le déplorable choix des colons. En effet ce triste mélange de repris de justice, de calvinistes et de catholiques devaient empêcher tout projet de réussir, et entretenir continuellement cet esprit de désordre et de rivalité si funeste dans toute espèce de société, et surtout dans une association naissante.

D'ailleurs, comme le fait observer très judicieusement M. l'abbé Ferland, jusqu'au commencement du XVII^{me} siècle, "on ne s'était occupé qu'à réunir des colons qu'on envoyait avant d'avoir choisi un lieu propre à les recevoir. De là il arrivait qu'on tâtonnait longtemps avant de trouver une position convenable. Pendant ces délais, les provisions s'épuisaient, et, lors-